

Sartre : Faire appel à son inconscient, est-ce de la mauvaise foi ?

La psychanalyse substitue à la notion de mauvaise foi l'idée d'un mensonge sans menteur. (...) Si en effet nous repoussons le langage et la mythologie chosiste de la psychanalyse nous nous apercevons que la censure, pour appliquer son activité avec discernement, doit connaître ce qu'elle refoule. Si nous renonçons en effet à toutes les métaphores représentant le refoulement comme un choc de forces aveugles, force est bien d'admettre que la censure doit choisir et, pour choisir, se représenter. D'où viendrait, autrement, qu'elle laisse passer les impulsions sexuelles licites, qu'elle tolère que les besoins (faim, soif, sommeil) s'expriment dans la claire conscience ? Et comment expliquer qu'elle peut relâcher sa surveillance, qu'elle peut même être trompée par les déguisements de l'instinct ? Mais il ne suffit pas qu'elle discerne les tendances maudites, il faut encore qu'elle les saisisse comme à refouler, ce qui implique chez elle à tout le moins une représentation de sa propre activité. En un mot, comment la censure discernerait-elle les impulsions refoulables sans avoir conscience de les discerner ? Peut-on concevoir un savoir qui serait ignorance de soi ? Savoir, c'est savoir qu'on sait, disait Alain. Disons plutôt : tout savoir est conscience de savoir.

SARTRE, L'être et le néant, I, 2, 1, p.88

Questions :

- Quelle contradiction Sartre relève-t-il dans la notion d'inconscient ?
- Pourquoi la théorie psychanalytique n'est-elle pas acceptable d'un point de vue existentialiste ?
- Le recours à l'inconscient est-il une sorte de "mauvaise foi" ?